

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 10 août 2020 portant nomination des membres et du président du Conseil d'appel des allocations d'études de la Communauté française

A.Gt. 13-01-2025

M.B. 04-02-2025

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

Vu le décret du 18 novembre 2021 réglant les allocations d'études, article 12, §2 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, article 80, §1^{er}, 10° ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 juillet 2024 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2024 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 août 2020 portant nomination des membres et du président du Conseil d'appel des allocations d'études de la Communauté française,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, B, 1° de l'arrêté ministériel du 10 août 2020 portant nomination des membres et du président du Conseil d'appel des allocations d'études de la Communauté française, les mots « - Madame Muriel LECOMTE. » sont remplacés par les mots « - Madame Vincianne LEGROS. ».

Article 2. - A l'article 1^{er}, B, 4° de l'arrêté ministériel du 10 août 2020 précité, les mots « - Monsieur Lucas VAN MOLLE ; » sont remplacés par les mots « - Madame Olivia BODART ; ».

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le 15 janvier 2025.

Bruxelles, le 13 janvier 2025.

Pour la Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

Le Directeur général,

